



PRÉFET DE
SAÔNE-ET-LOIRE

Direction départementale
des territoires de Saône-et-Loire



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Passagers
des Villes 
EAGD Entreprise d'Architecture
Globale et Durable

BazarUrbain 

R

RAPPORT

Villes durables / Campagnes vivantes

Comment développer un concept de ville durable en Bourgogne
et plus particulièrement sur le département de Saône-et-Loire

rapport final - juillet 2012



Sommaire.

Préambule5
Fondamentaux13
Où est-ce ?17
Chroniques d'adolescents73
Livre-jeu93
Items95
Fiches-références173
Lexique201
Bibliographie227
Synthèse228

Dans la version numérique du présent document, afin d'accéder aux chapitres du sommaire, vous pouvez utiliser les liens oranges «cliquables» dont l'insigne  apparaît lorsque l'on passe la souris  dessus.

Il est possible de revenir au sommaire depuis ces têtes de chapitre en cliquant sur le bonhomme orange  en bas de page

A l'intérieur des chapitres, il est possible à tout moment de revenir à la tête de chapitre principale en cliquant sur le bonhomme orange  en bas de page



P

PRÉAMBULE

Le contexte.

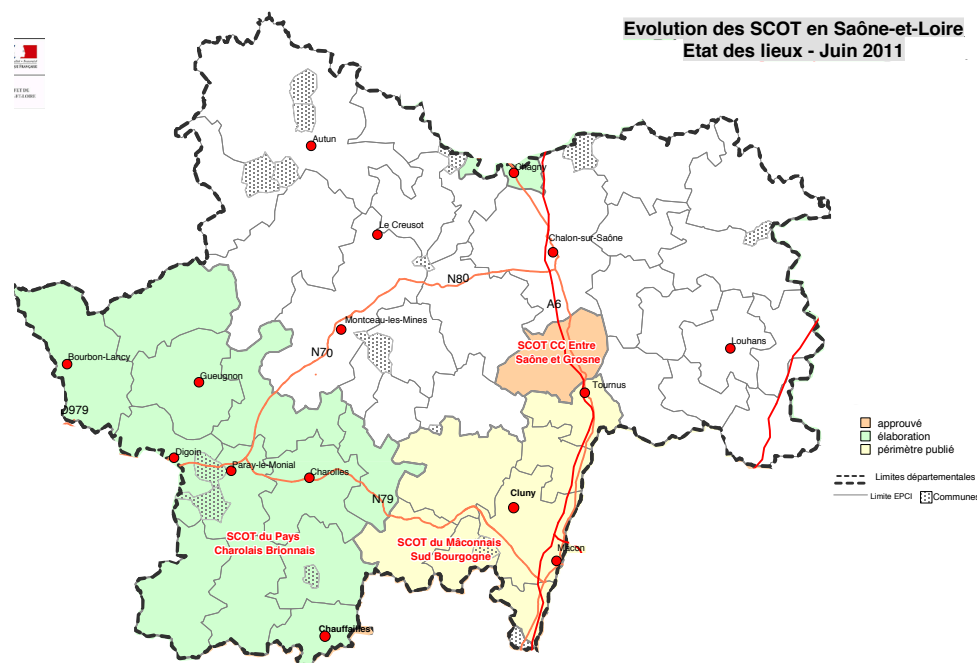
En octobre 2011, la DREAL Bourgogne et la DDT71 lancent conjointement une étude destinée à développer un concept de ville durable applicable à la région bourguignonne et plus particulièrement au département de la Saône-et-Loire sur le thème «ville durable - campagnes vivantes».

L'étude doit s'axer autour des questions de densité, de formes urbaines, d'organisation des polarités, et plus généralement doit envisager une vision renouvelée de l'équilibre ville - campagne.

Cette démarche volontaire s'inscrit dans un contexte d'étude particulièrement dynamique et stratégique. En effet, à l'heure actuelle, plusieurs SCOT sont en chantiers ou en projet sur la région et en Saône-et-Loire avec une nécessité de tenir un discours pédagogique à l'attention des élus.

Partant du constat que même si la Saône-et-Loire présente des spécificités et des dynamiques de territoires éclectiques (situations démographiques, économiques, patrimoniales, d'habitats et d'armatures urbaines différenciées) l'étalement urbain est un phénomène qui touche l'intégralité du département ; un vaste chantier dénommé «Livres blanc de l'étalement urbain» conduit actuellement par la DDT71 a été lancé afin de caractériser et de territorialiser précisément le phénomène.

Encore beaucoup de territoires non couverts par un SCOT...



Ce document a vocation à établir un «état zéro» dudit phénomène sur le territoire et des conséquences associées à l'aide de trois indicateurs : la forme urbaine, l'efficacité de l'urbanisation à vocation d'habitat et l'évaluation de l'étalement urbain.

 *Pour en savoir plus*

Livre blanc de l'étalement urbain en Saône-et-Loire - DDT71 - janvier 2012



Synthèse du livre blanc de l'étalement urbain.

De manière synthétique, le livre blanc pointe une certaine dérive législative depuis les lois de décentralisation de 1982. Ainsi la règle dite de la «constructibilité limitée» figurant à l'article L111-1-2 du code de l'urbanisme ayant connu une certaine abondance jurisprudentielle a conduit ces dernières décennies à une dérive de son interprétation particulièrement préjudiciable pour l'urbanisation du territoire.

Les effets sont là : «entre 1962 et 2008, une commune sur 4 a connu une forte progression de sa tache urbaine qui a été beaucoup plus rapide que l'évolution de sa population». Cette progression s'est faite et se fait encore aujourd'hui essentiellement au détriment d'espaces agricoles, de ceux ayant le meilleur potentiel agronomique principalement à destination d'espaces à vocation économique et d'habitat individuel. Car en Saône-et-Loire, «la maison individuelle représente plus de 80% de l'espace consommé pour seulement la moitié des logements construits». De surcroit, «on construit de plus en plus loin des pôles d'emplois et de services» avec pour conséquences majeures : une surconsommation de l'espace (notamment agricole) et une augmentation des déplacements mais pas seulement... (cf.chapitre 1- les fondamentaux)

Ces constats posés, ils présentent néanmoins des degrés d'intensité contrastés dans le territoire départemental. Le Val de Saône, le Mâconnais, le Chalonnais, l'Autunois et le bassin minier présentent la plus faible consommation d'espace par habitant, tandis que la Bresse Louhannaise, le Brionnais, le Haut Morvan, le pays d'Yssy l'Evêque et le haut Charolais présentent les plus fortes consommations par habitant.

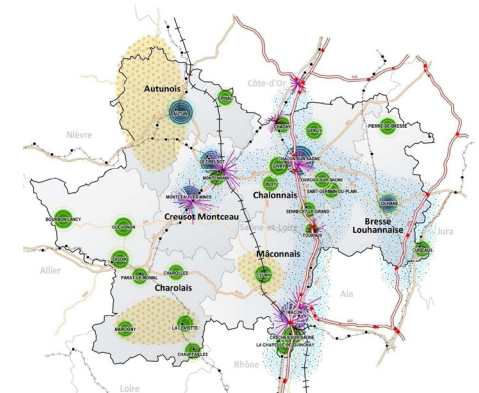
Pour autant, en terme de SAU et d'un point de vue purement quantitatif, les plus fortes consommations foncières concernent le Chalonnais et la Bresse.

Bassins d'habitat et EPCI des principales agglos de Saône-et-Loire ▼



Extrait du Plan Départemental de l'Habitat - CG71- mai 2011

Les typologies d'habitat en Saône-et-Loire ▼



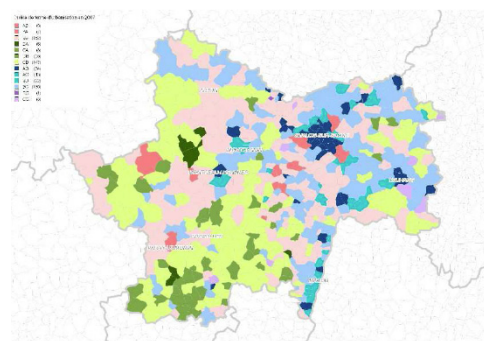
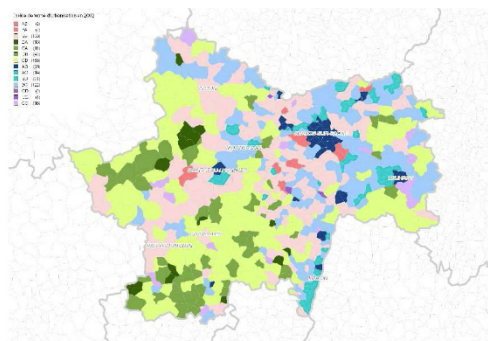
Extrait du Plan Départemental de l'Habitat - CG71- novembre 2011



Les formes que revêt cette consommation foncière sont également différenciées. L'indice de forme d'urbanisation (issu de l'analyse matricielle du coefficient de dispersion urbaine et du coefficient de compacité) permet une comparaison entre territoires aisée par 4 formes simples d'urbanisme présentant chacune des caractéristiques plus ou moins marquées : regroupée circulaire, éclatée circulaire, regroupée allongée, éclatée allongée.

D'un point de vue territorial, l'urbanisation de type éclatée linéaire se situe principalement à l'est du département, dans la Bresse Louhannaise. L'urbanisation de type éclatée circulaire concerne également l'ouest du département mais se caractérise par un habitat plus diffus. Enfin, l'urbanisation regroupée concerne principalement le Val de Saône.

De manière globale sur le département et ce sera là la conclusion de cette synthèse, entre 2002 et 2007 on constate une diminution des formes regroupées circulaires au profit des formes regroupées allongées, éclatées circulaires et éclatées allongées, ce qui confirme une tendance depuis ces deux dernières décennies au diffus. (voir cartes ci-dessous).



Effectifs		Indice de dispersion			
		0	0,03	0,15	0,3
Indice de compacité	1	regroupée circulaire		éclatée circulaire	
	A	7	11	13	
	1,15	2	138	158	42
	B				
1,3	C	14	122	16	1
1,45	D	26	21	2	
		regroupée allongée		éclatée allongée	

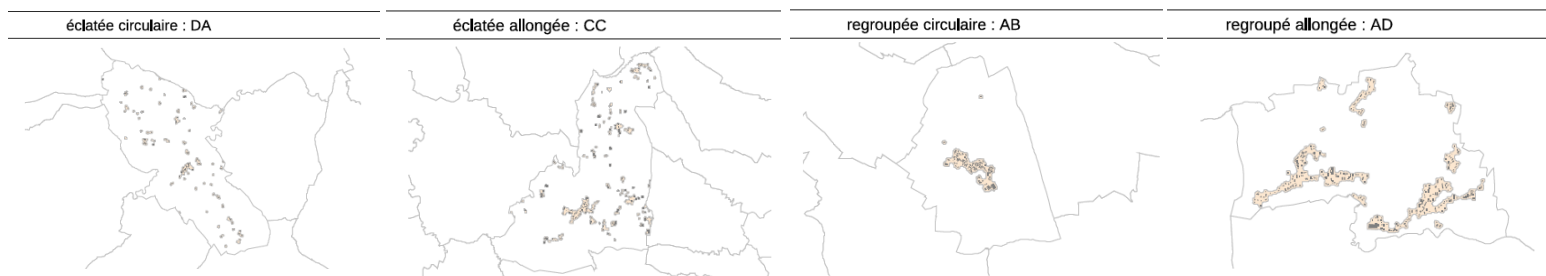
Effectifs		Indice de dispersion			
		0	0,03	0,15	0,3
Indice de compacité	1	regroupée circulaire		éclatée circulaire	
	A	7	8	6	
	1,15	5	152	147	35
	B				
1,3	C	13	135	8	1
1,45	D	34	22		
		regroupée allongée		éclatée allongée	

Répartition des communes selon l'indice de forme d'urbanisation en 2002 et 2007 ▲

➤ Pour en savoir plus

Méthode livre blanc de l'étalement urbain en Saône-et-Loire - DDT71- janvier 2012

L'indice de forme d'urbanisation ▼



Les objectifs de l'étude.

Constater et mesurer précisément l'ampleur du phénomène d'étalement urbain, c'est poser les premiers jalons du changement. Restent la méthode et les outils à définir pour parvenir aux changements, objets mêmes de cette étude qui s'adressent en priorité à ceux qui urbanisent et développent le territoire au quotidien : élus et acteurs privés de l'aménagement.

Afin de poursuivre le travail entamé par «le livre blanc de l'étalement urbain», l'objectif principal de l'étude est de proposer une vision nouvelle des façons d'urbaniser le territoire qui soit économe dans ses formes et dans sa composition.

Mais plus largement, les nécessités de promouvoir une ville durable tout en maintenant des campagnes vivantes imposent d'intégrer à la réflexion au-delà des questions d'optimisation de l'espace, celles des mixités fonctionnelles et sociales, des mobilités, des évolutions sociales et démographiques, du maintien des services à la population, de la préservation du patrimoine bâti et paysager ou encore de l'activité et de l'emploi.

Bref, c'est une étude urbaine avant tout mais sa dimension sociale reste forte dans le sens où les choix d'urbanisation du territoire impactent très fortement le quotidien du tout un chacun.

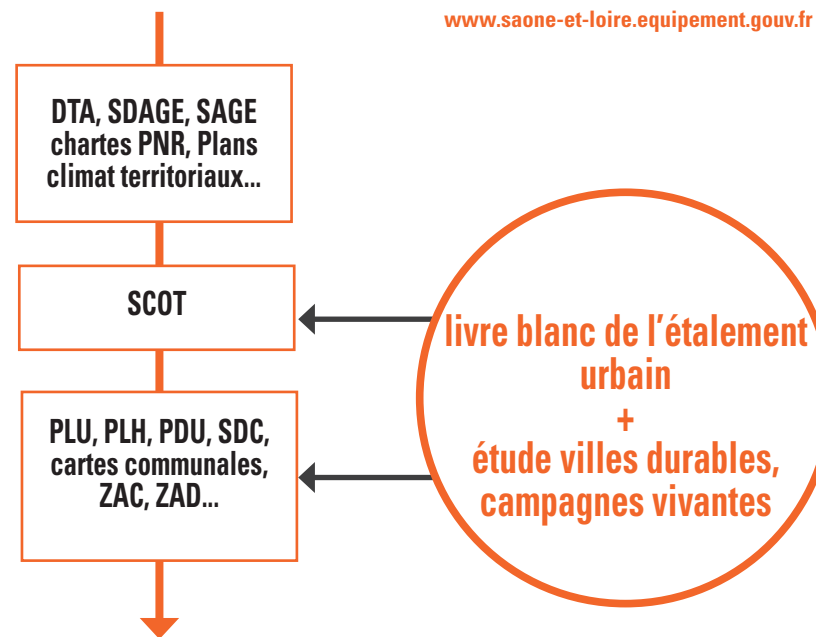
Pour illustrer clairement le propos, l'étude présentera de manière pédagogique une sélection de références d'optimisation foncière sur différentes thématiques (friches urbaines, espaces bâtis densifiables, espaces libres à l'intérieur du tissu urbain, espaces en continuité de l'urbanisation...) et selon différents programmes (logement, activité, commerces...) soit à l'échelle de la commune ou du quartier.

Il est utile de rappeler qu'il s'agit bien d'une étude qualitative (et non pas quantitative, qui est la prérogative du PDH) dont la ligne directrice s'attache à garantir la qualité de vie des habitants du territoire dans toutes ses dimensions.

 *Pour en savoir plus*

site internet DDT71

www.saone-et-loire.equipement.gouv.fr



Qui a rédigé l'étude ?

Le concept de livre-jeu a été imaginé par deux jeunes architectes-urbanistes-paysagistes, Delphine Blanc et Aurélie Bougrain de l'agence Passagers des Villes. Le travail mené au cours de l'étude a été enrichi de l'expertise de BazarUrbain (sociologues) destiné à bénéficier d'un éclairage plus sensible et davantage ancré dans le territoire. Ainsi pour un approche complète des problématiques liées à l'aménagement de villes et de villages durables, les regards techniques ont-ils été confrontés tout au long de l'étude à des perceptions sensibles et humaines en prise directe avec territoire.

Qui sont les commanditaires de l'étude et quels sont leurs buts ?

Cette étude a pour sujet le développement durable en Saône-et-Loire et en Bourgogne appliqué à l'urbanisme et à l'architecture. Elle a été commandée par la DDT71 et la DREAL suite à la synthèse des réflexions déjà menées notamment dans le cadre du chantier « étalement urbain » dirigé par la DDT71. Ensemble, notre objectif est de contribuer à construire une vision nouvelle des modes de gestion de l'espace. Pour cela, il importait que la méthode mette en avant un discours clair et illustré d'exemples concrets. La problématique sous-jacente à toute l'étude se résume sous l'item suivant «ville durable et campagnes vivantes». Le but n'est pas de soulever un problème mais bien de proposer des solutions et même de démontrer qu'elles ne sont pas si difficiles à mettre en oeuvre.

A qui est destinée cette étude ?

Le résultat de cette démarche s'adresse aux différents maires et élus de Bourgogne et de Saône-et-Loire. Plus généralement, nous avons voulu destiner cette étude à tous les acteurs publics et privés de l'aménagement. En ce sens, parce que nous sommes des Passagers des Villes, il nous semble également que chacun peut aussi avoir son mot à dire sur l'aménagement de sa commune ou même sur le territoire où il habite en apportant sa contribution à un projet global, à partir de son échelle locale.

Afin que tous puissent comprendre et palper ces enjeux, nous serions très heureux que cette étude soit utilisée dans des classes, dans des conseils municipaux ou à la maison... pour rêver de notre habitat et anticiper les problèmes collectifs et globaux, pour imaginer les paysages, le patrimoine et la qualité de vie de demain.



La méthode que nous avons proposée.

La réflexion est menée par une alliance entre les études déjà réalisées par la DDT71 et une approche in situ et sensible. L'équipe a donc parcouru le territoire à vélo et en train pour connaître l'essence des enjeux qui lui sont liés et des caractéristiques spécifiques (les distances, la qualité des espaces, l'organisation). Cette méthode a pour avantage de dévoiler les usages des habitants au quotidien.

Afin d'enrichir les données, le groupement a fait le choix de recueillir l'avis d'adolescents sur leur expérience du territoire grâce à des entretiens. Cette catégorie de population a pour avantage de reproduire les comportements parentaux mais aussi d'être captifs en matière de mobilité à l'image des personnes âgées. Leurs témoignages sur les déplacements, les perceptions de l'environnement, leurs envies permet de faire prendre conscience aux élus et décisionnaires en matière d'aménagement du territoire du poids de leur décisions sur la vie quotidienne de leurs administrés.

La synthèse de cette expérience est formulée à travers l'établissement de quatre profils types (Manon, Kevin, Laura et Alexandre).

Afin de révéler l'importance de l'imbrication des choix de développement dans le processus d'aménagement du territoire, l'équipe a imaginé un moyen didactique et pédagogique : le livre-jeu. Ainsi à sa lecture, le participant se voit confronté à plusieurs réponses imposant des choix pour le territoire qui le mènera à terme aux conséquences. De cette manière, la méthode permet d'aborder tous les grands choix qui se posent aux décideurs du territoire de Saône-et-

Loire et plus largement de Bourgogne (dans la mesure où elle s'appuie sur des visites de sites suffisamment complètes et représentatives de la diversité du territoire).

Enfin, l'étude met en avant une sélection de références destinées à illustrer les choix des décideurs. Un soin particulier au choix de ces références permet une adaptation au contexte territorial local notamment sur les questions de densité et de mobilités qui sont sensibles dans les territoires ruraux. Les références sont donc constituées sous forme de fiches synthétiques illustrées par des photos, des croquis, des graphiques et un texte qui se décline en sous-catégories qui elles-mêmes servent de critères d'analyse (intégration urbaine, intégration paysagère, architecture, approche environnementale, déplacements, activités, mixités – vivre ensemble et maîtrise foncière).



Étude en cinq volets

L'étude se compose de deux parties distinctes et complémentaires.

La première partie est très ancrée dans le territoire de la Saône-et-Loire. Elle se compose d'une restitution de notre visite de site réalisée le 13 et 14 décembre 2011 par le biais de photos. Ces photos sont mises au regard d'autres photos du département ou d'ailleurs... Elles sont également mises en correspondance avec des graphiques et des images ou des vues aériennes qui tentent de révéler ce que nous voyons de positif ou de critiquable dans ces formes urbaines, dans ces dispositions spatiales ou architecturales. Nous avons appelé cela le «où est-ce ?» car le but est que chacun s'essaye à deviner où a été prise la photo. Nous pensons que de cette façon, l'identité du territoire et ses qualités pourront être révélées.

Néanmoins, si les questions du comment faire et du pourquoi intéressent principalement les techniciens de l'aménagement, il nous importe de démontrer que les conséquences sont subies par tout un chacun dans notre vie quotidienne. C'est pourquoi nous avons souhaité faire parler des adolescents de leurs territoires. Durant la visite de site nous avons donc interviewé environ une quarantaine de personnes, disponibles et disposées à nous répondre. Cela a permis d'alimenter ce que nous avons appelé des figures-types qui elles-mêmes ont servi de base à notre travail de composition des figures archétypales. La troisième partie consiste donc en une retranscription synthétique mais largement inspirée de ce travail d'entretien et de diagnostic au travers des gens qui habitent le territoire.

1/ cf. «Où est-ce ?» et personnages fictifs

La quatrième partie présente un livre-jeu. Initialement, un livre-jeu souvent appelé «livre dont vous êtes le héros» est un livre dont les paragraphes sont numérotés. À la fin de la lecture d'un paragraphe, le lecteur a le choix entre plusieurs possibilités, représentant les actions du personnage qu'il incarne. Ces possibilités renvoient à d'autres paragraphes, qui développent les conséquences des choix du lecteur. Les paragraphes ne sont donc pas lus dans l'ordre des numéros, et chaque lecteur ne lira pas les mêmes paragraphes, puisqu'il ne fera pas les mêmes choix. Le livre peut donc générer «plusieurs histoires» dont le lecteur est le principal protagoniste.

Partant du postulat qu'en matière d'urbanisme, c'est l' élu qui est le principal protagoniste, la méthode proposée consiste à lui offrir -à la manière des livres-jeux- l'opportunité d'écrire plusieurs histoires pour sa commune. Ainsi, en fonction des objectifs que se fixe le maire ou tout autre élu du conseil municipal, chaque choix effectué par ce dernier renvoie à des références d'aménagements déjà réalisées en France illustrant les conséquences formelles que peuvent revêtir ses décisions.

2/ cf. « le livre-jeu » et fiches -références

[retour sommaire p3 <](#)



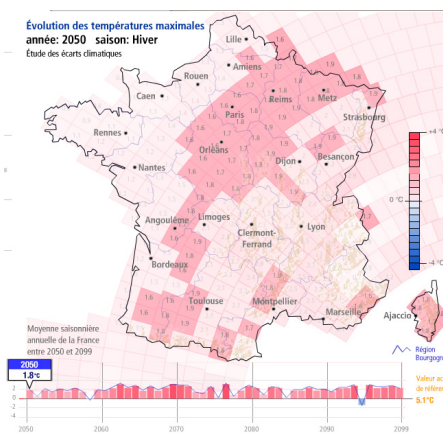
F

FONDAMENTAUX

Les problématiques et les enjeux énergétiques, climatiques et sociaux sont les mêmes partout. Aussi il est indispensable de replacer la réflexion liée à l'aménagement durable du territoire rural de Saône-et-Loire dans le contexte climatique qui s'impose à tous et de prendre en compte la question du changement climatique lié à l'augmentation des gaz à effet de serre dans ses perspectives d'évolution.

En 2050, la température en Bourgogne aura augmenté de +2°C en hiver selon le scénario modéré du simulateur climatique météo France, c'est-à-dire avec une augmentation moins rapide des gaz à effet de serre qu'aujourd'hui.

+2° en hiver en 2050 ▼



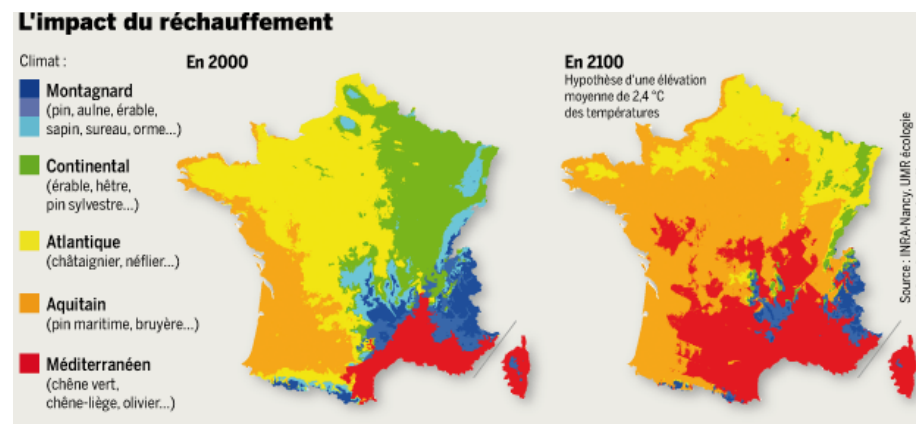
http://climat.meteofrance.com/chgt_climat/simulateur

Dérèglements

«2050, c'est loin !»

... sauf que les changements sont déjà en marche, pour preuve cette photo de prunus en fleur le 14 décembre 2011 à Sennecé (cf. chapitre 2 «où est-ce ?»)... quand sa période de floraison habituelle débute au printemps. Selon l'INRA, en partant de l'hypothèse d'une élévation moyenne de 2,4°C des températures, en 2100 la Bourgogne passerait d'un climat continental à un climat méditerranéen. Il est à noter qu'une hausse de la température moyenne ne signifie cependant pas que les pics de froid se feront moins nombreux.

D'un climat continental à un climat méditerranéen ▼



INRA

Les conséquences physiques globales de ce réchauffement sont connues de tous : un plus grand nombre d'événements extrêmes et une montée du niveau des océans.

Les conséquences biologiques également : parmi elles, une perturbation certaine des espèces dont la répartition géographique ou la reproduction sont contrôlées par la température avec comme impacts principaux : disparitions, mutations et migrations.



Les causes ?

Les émissions de CO2 sont pour une grande partie responsables mais dans des secteurs d'activité différents. Les trois principaux postes d'émissions sont les transports à 28 %, l'industrie à 20% et le secteur résidentiel à 33%. «Et si l'on ne fait rien pour réduire ces émissions, la concentration dans l'atmosphère pourrait atteindre dès 2030 le double du niveau qu'elle atteignait avant l'ère industrielle» (extrait de La «stern review» : l'économie du changement climatique).

Les conséquences ?

Une atteinte grave à la qualité des sols et de l'air que l'on respire. Dans les 28% d'émissions de CO2 provenant des transports, il faut prendre en compte par exemple la distance toujours plus grande entre les lieux de consommation agricole, les lieux de production et de transformation.

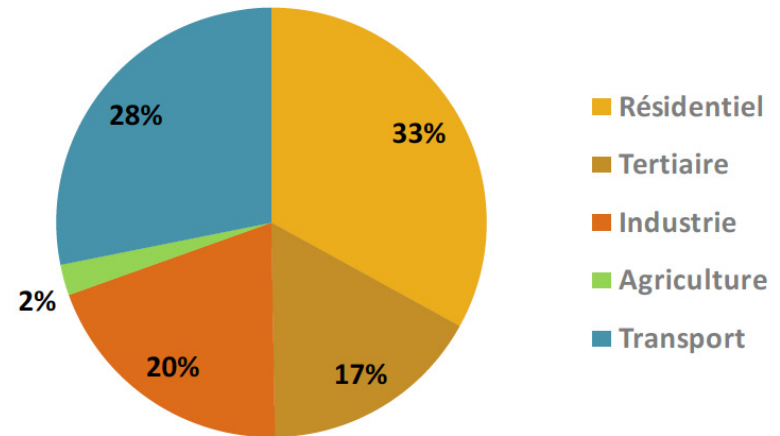
Le lien avec l'étude des villages durables ?

Sachant que les transports constituent le principal poste d'émission de CO2, ce constat interroge les modes d'urbaniser le territoire et la répartition des activités humaines les unes par rapport aux autres qui, en l'état actuel des choses (tendance à la sectorisation et au zoning, c'est-à-dire à l'affectation à espace d'un seul et même usage par exemple l'habitat) sont consommatrices de déplacements individuels et productrices de pollutions.

Pour en savoir plus

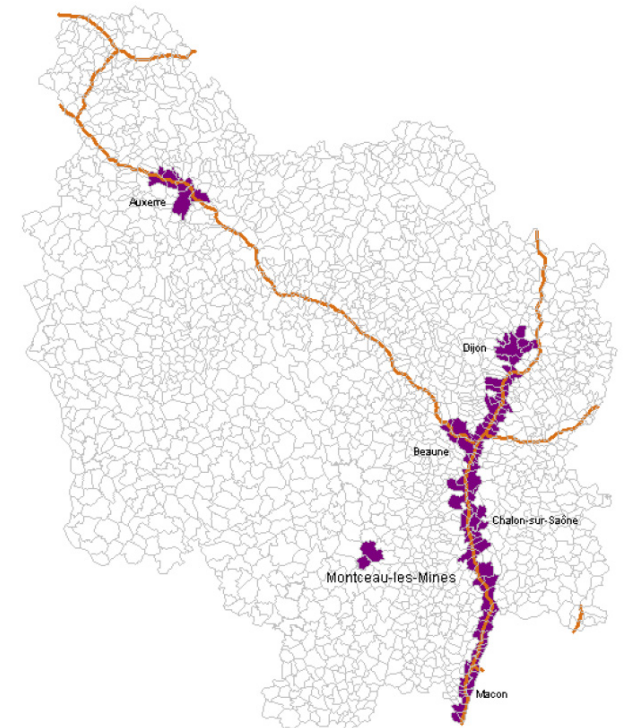
Rapport Stern sur les conséquences économiques du réchauffement climatique, 2006.
Schéma Régional Climat Air Energie de Bourgogne, 2012.

Répartition de la consommation d'énergie par secteur en 2005 ▼



Alterre Bourgogne
SRCAE de Bourgogne - mai 2012

Carte des zones sensibles de Bourgogne au titre de la qualité de l'air ▶



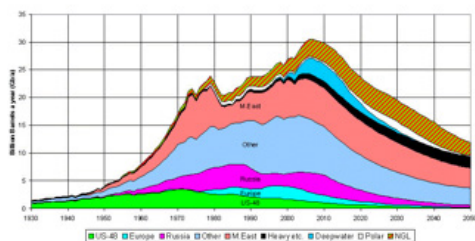
ATMOSF'air BOURGOGNE
SRCAE de Bourgogne - mai 2012



Raréfaction des énergies fossiles

D'autant que la raréfaction des énergies fossiles est actée, le « peak oil » (sommet de la production pétrolière) a été atteint. Au rythme actuel de consommation des énergies, les réserves ne sont plus que de 40 ans pour le pétrole. Et si l'on remplace cette énergie par l'électricité, il faudrait doubler le nombre de centrales nucléaires. Cet épuisement des ressources aura nécessairement une répercussion sur leur coût : en quantité moindre, elles se vendront à un coût plus élevé. Alors, ce sont les populations les plus éloignées des activités et qui emprunteront leur voiture pour y accéder qui paieront plus cher le coût de leurs déplacements.

Peak Oil en 2010 ▼



Éloignement en périphérie des populations précarisées

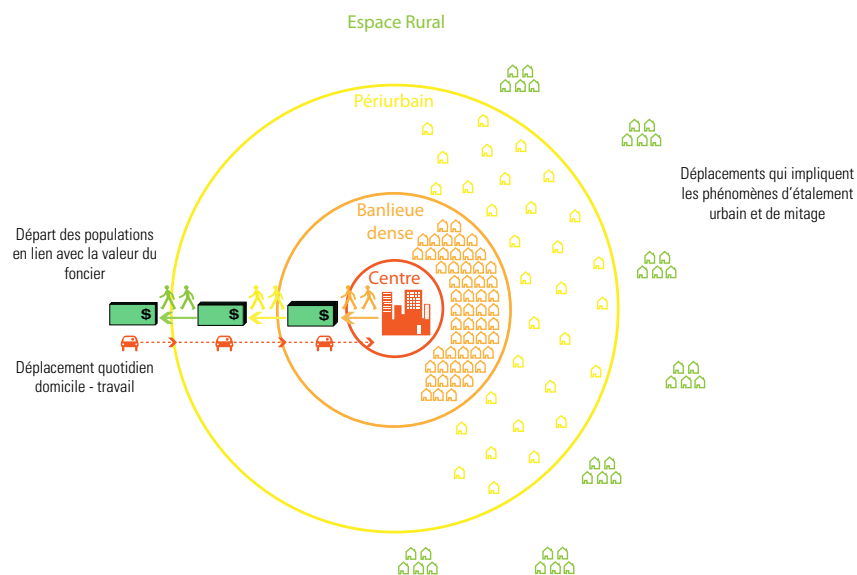
atlas des nouvelles fractures sociales en France,
Ch.Guilluy- Ch.Noyé, Paris 2004

Le lien avec l'étude des villages durables ?

La question du renchérissement du coût des énergies interroge les manières dont on urbanise depuis 50 ans le territoire français à l'échelle des communes de manière diffuse et au mépris de l'environnement naturel et agricole.

Car si « le rêve de 8 français sur 10 est de posséder une maison avec jardin » (enquête CREDOC 2004), ce rêve a aujourd'hui un coût que les populations les moins aisées ne peuvent plus se permettre. Repousser toujours plus loin les limites de la ville, au-delà des aspects protectionnistes des espaces naturels et agricoles, a une incidence sur le coût de l'accessibilité aux services, aux équipements, aux commerces, à l'emploi, à la santé quand ces activités sont éloignées des lieux de résidence.

Or, c'est à l'échelle locale que se prennent les décisions d'urbaniser le territoire. Aussi, il en est de la responsabilité des élus locaux d'avoir à l'esprit ces enjeux et les conséquences sur la vie de leurs administrés, des décisions d'urbanisme qu'ils prennent. Car si la collectivité compense aujourd'hui les problèmes générés par des développements urbains diffus, le jour où celle-ci n'aura plus les moyens de subventionner ce service, il restera néanmoins que la population devra continuer d'aller faire ses courses...



Impacts sociaux, Agir !

Pour garantir l'accessibilité aux équipements, commerces, services, à la culture, à la santé et à l'emploi pour tous ; il faut pouvoir intervenir directement sur la localisation des activités humaines, en rapprochant les lieux de vie des lieux de travail, les bassins de consommateurs des bassins de production, etc...

Le lien avec l'étude des villages durables ? La compacité, la densité et la mixité des développements sont des leviers dont disposent les élus à leur échelle pour urbaniser de manière cohérente leurs territoires.

Quand « l'augmentation attendue de la population mondiale nécessite d'augmenter la production de 70% pour pouvoir nourrir tout le monde » (P. Brochen in Libération 21/10/09) et que dans le même temps, 60 000 hectares de terres agricoles sont artificialisées chaque année en France (colloque 'Agir pour protéger le foncier agricole' FNSEA), la compacité des développements semble une urgence.

La compacité est une notion, la densité et la mixité en sont deux autres qui lui sont indissociables. Aujourd'hui, la **densité** et la **compacité** font peur parce qu'elles ne font pas envie... pourtant les formes urbaines des tissus de bourg, qui sont des formes héritées du passé sont denses, compactes, riches de qualités urbaines notamment parce qu'on y trouve une diversité d'habitat et donc de population, de générations, mais aussi parce qu'on y trouve des espaces publics et une masse critique pour l'implantation de commerces, de services et d'équipements de proximité (ce que ne permet pas l'habitat pavillonnaire). Il faut démystifier la vision négative de la densité et ne pas aborder cette notion

sans la relier à l'échelle des vides et des pleins, à la réalité des tissus construits. Il est tout à fait possible de concilier qualité de l'habitat et de son environnement et optimisation de la consommation foncière. C'est tout l'enjeu de l'étude que d'en faire la démonstration.

La **mixité fonctionnelle** quant à elle concourt par un rapprochement des fonctions à une réduction des coûts d'investissement et de fonctionnement (réseaux techniques par exemple) et favorise le développement de solutions alternatives à la mobilité individuelle (dans la mesure où les distances sont raccourcies). Elle assure également une capacité d'animation sociale aux villes et villages.

Mais elle s'entend également dans les formes d'urbanisation. Les formes bâties sont multiples, certaines présentant par leur densité bien plus élevée une réelle urbanité tout en offrant des qualités d'usage très appréciées. Le mélange de typologies permet de varier les densités et crée la richesse de la ville, à l'image des villages traditionnels où les constructions sont regroupées et accolées les unes aux autres et où les services et les commerces sont à proximité immédiate des habitants à pied ou à vélo.

Aussi ces trois notions : compacité, densité et mixité sont indissociables les unes des autres. Car sans compacité, densité et mixité riment avec étalement ; sans mixité, compacité et densité riment avec zoning ; sans densité, mixité et compacité riment avec mobilités individuelles.

Ces modes d'urbaniser le territoire supposent de modifier collectivement les pratiques d'aménagement connues jusqu'alors en ré-interrogeant systématiquement le global pour chaque action menée localement. Les 30 prochaines années ne seront pas les mêmes que les 30 dernières aussi est-il indispensable de travailler collectivement dans une

logique de pollinisation.

Et pour cela, à vous de jouer !

[retour sommaire p3 <](#)



O

OÙ EST-CE ?

Qu'est-ce que le «où est-ce ?»

Les visites sur le terrain ont permis de recueillir des témoignages et un ensemble de photos du territoire de la Saone-de-Loire. Elles capturent la diversité des paysages du département, les processus urbains en cours, des phénomènes d'urbanisation plus ou moins conscients, des modes de transports et plus généralement des modes de vie présents sur le territoire.

Le «Où est-ce ?» une variante du «Qui est-ce ?». Le but n'est pas de reconnaître des personnes selon leur traits physiques, mais de reconnaître des paysages, des dispositions spatiales, des villes selon leurs traits observables. Ce recueil de photo et cette mise en forme sont destinés à faire prendre conscience du caractère différenciant ou banalisant des opérations d'aménagement sur le paysage de façon participative et ludique.

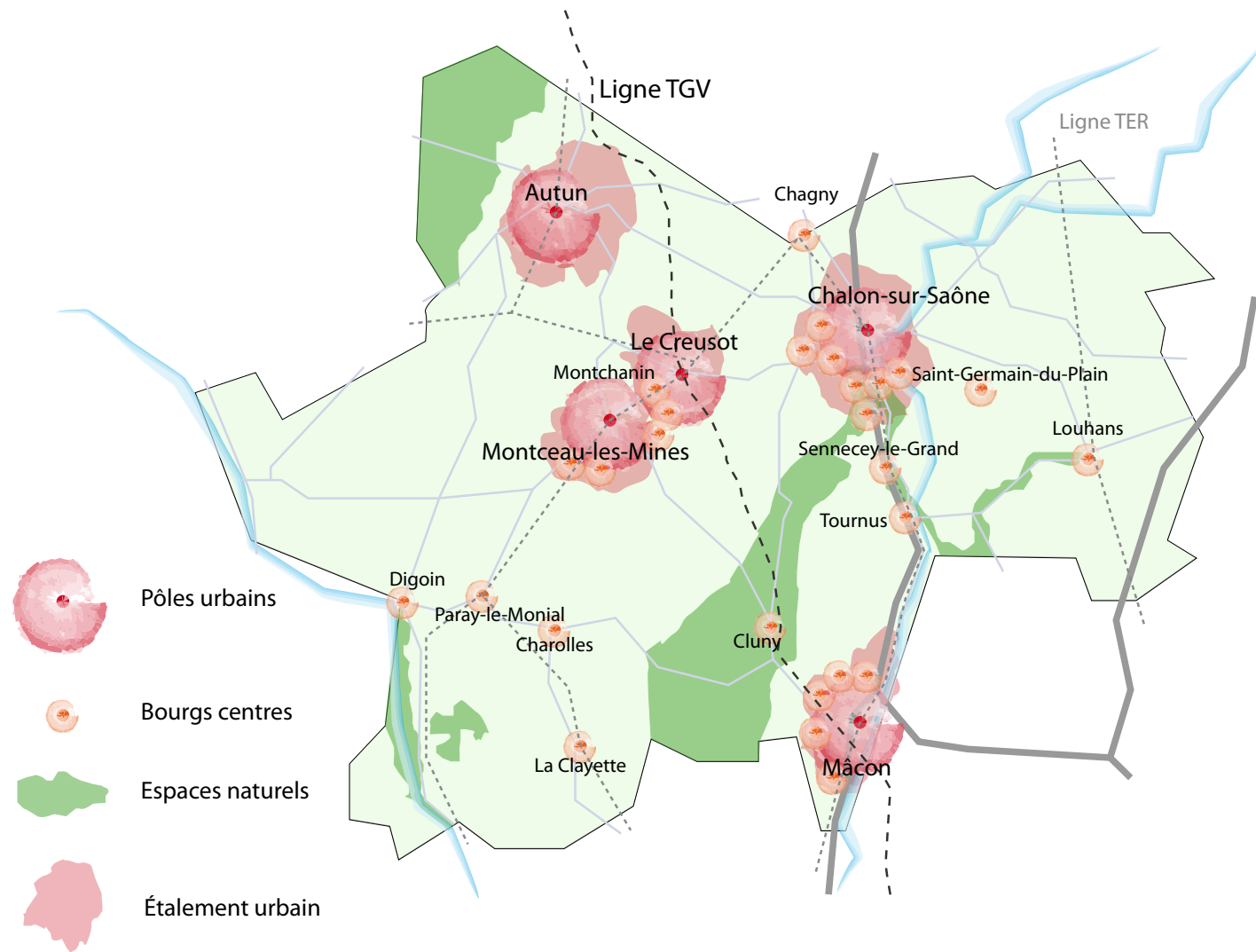
Le «Où est-ce ?» est un jeu qui confronte le territoire avec les perceptions que nous en avons. C'est pourquoi, nous avons voulu compléter la photo par des schémas, des graphiques ou d'autres photos qui permettent de mettre en relief ce que nous avons vu. Le diptyque joue sur les complémentarités de représentation (photos aérienne et photos) ou les contrastes (commerces de centre ville/ galerie commerciale). Ainsi, nous espérons que le document dispose d'une certaine autonomie, même si cela ne dispense pas d'un tour dans le département pour observer la réalité des phénomènes décrits.

Voir mode d'emploi des où est-ce? p19.

Paysage quotidien	21
Maraîchage et urbanisme	23
Paysage et agriculture	25
Pays, paysages et paysans	27
Artificialisation des sols	29
Phénomène et conséquence de l'étalement urbain	31
Réchauffement climatique	33
Énergies	35
Ville ou campagne ?	37
Village - route	38
Frontière entre ville et campagne	41
Des paysages banalisés	43
Étalement urbain	45
... et ses lotissements clôturés	47
Commerces et proximités	49
Patrimoine et usages	51
Formes traditionnelles et réinterprétation	53
Compacité	55
Traitement des espaces publics	57
Proximités	59
Place du cycliste sur la voirie	61
Mobilité, fréquence et itinéraire	63
Train et maillage du territoire	65
Implantation, compacité et densité	67
Ville et nature	69
Réhabilitation et rénovation	71



Carte du territoire de la Saône-et-Loire

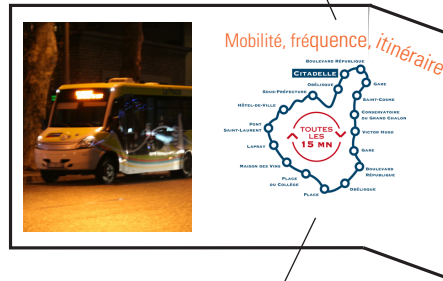


Mode d'emploi



À vous de jouer !
Où a été prise cette photo ?

Idée majeure que l'on veut véhiculer par cette photo ...



... accompagnée d'un élément qui complète ou contraste avec la photo

Ouvrez vite pour connaître la réponse !

Pour connaître la réponse et en savoir davantage, tournez la page !

Vous trouverez au dos ...

Une carte de la Saône-et-Loire qui localise le lieu de la prise de vue

Un texte explicatif ainsi que des schémas

Uciendae voloreperes dolores Uciendae voloreperes dolores
 escium int volupti occab in re la et expero exerae enis
 suntem latquis reped et, etDionsequo maximus utem.
 Hent ma eos sitat. Tium facimum quodiae
 pratir?Ga. Name sintiatir sendende non ne nosam
 andaectum is escipsae es aliat por

Pour en savoir plus
 dolores escium int volupti occab in re la et expero exerae sud

Quelques références bibliographiques pour en savoir plus





Paysage quotidien



« Où est-ce ? »

Ce que l'on voit ?

... des vallons, des bocages, des champs agricoles et le long de la route on devine un village avec des formes urbaines traditionnelles.

On le devine car il s'agit d'un habitat intégré qui se fond dans le paysage avec ses toitures et son architecture typique.

Il contribue ainsi à l'identité du territoire.

Les idées sous-jacentes :

Cette photo interroge l'impact des nouvelles constructions sur le paysage et l'identité des lieux.

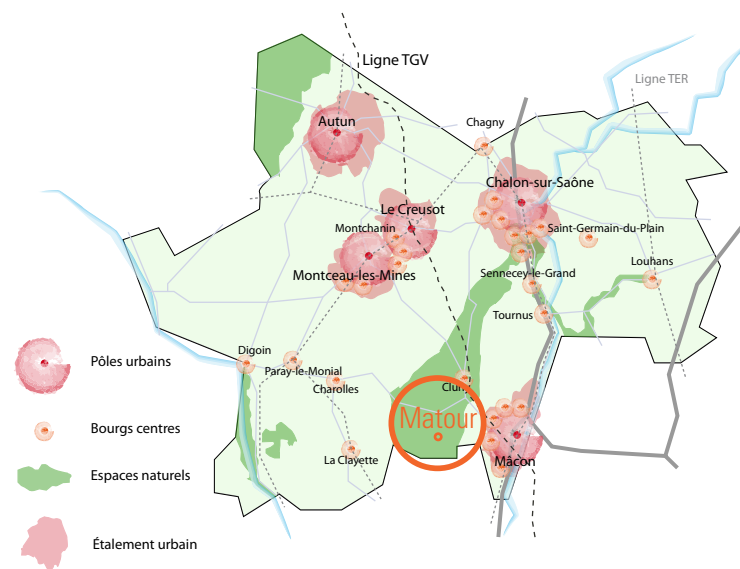
Comment les préserver ?

Comment les mettre en valeur ?

Comment les renouveler ?

Mots clefs

Architecture vernaculaire, intégration paysagère, identité, paysage



Réponse : Matour

Bonus





Maraîchage et urbanisme

« Où est-ce ? »



Ce que l'on voit ?

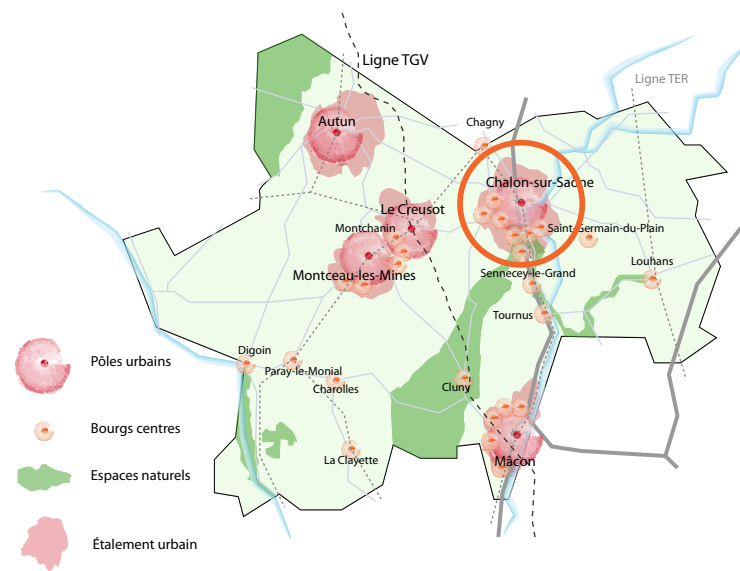
Il s'agit d'une agriculture maraîchère utilisant des terres plates et riches au milieu de zones à dominante résidentielle.

Ce type de culture se réalise sur de petites parcelles ce qui implique un travail manuel important.

Les idées sous-jacentes :

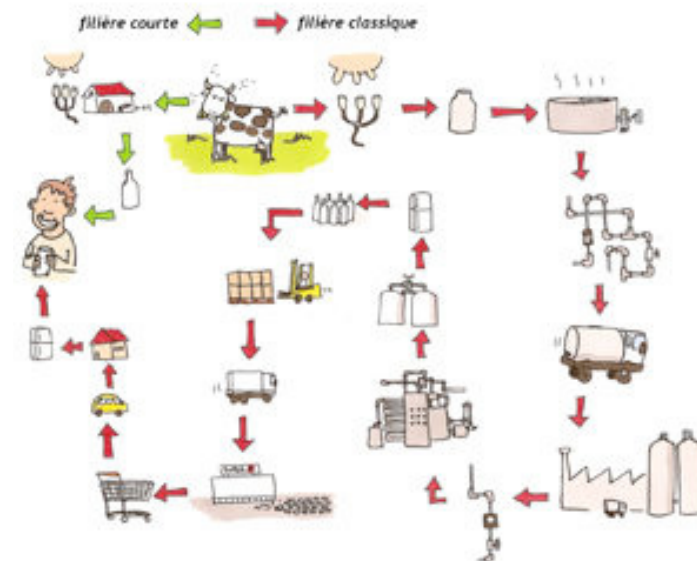
Cette photo interroge la concurrence et l'équilibre des usages (habitat vs activité) entre eux mais aussi la mixité des activités, le développement de circuits courts et de l'emploi local.

Comment rapprocher lieux de vie et lieux d'emploi, consommateurs et lieux de production ? Quelle est la valeur du foncier agricole ? et du foncier dédié à la construction ?



Réponse : Chalon-sur-Saône

+ Bonus



circuits courts ?!

Mots clefs

Mixités fonctionnelles, circuits courts, emplois locaux



Paysage et agriculture



« Où est-ce ? »

Ce que l'on voit ?

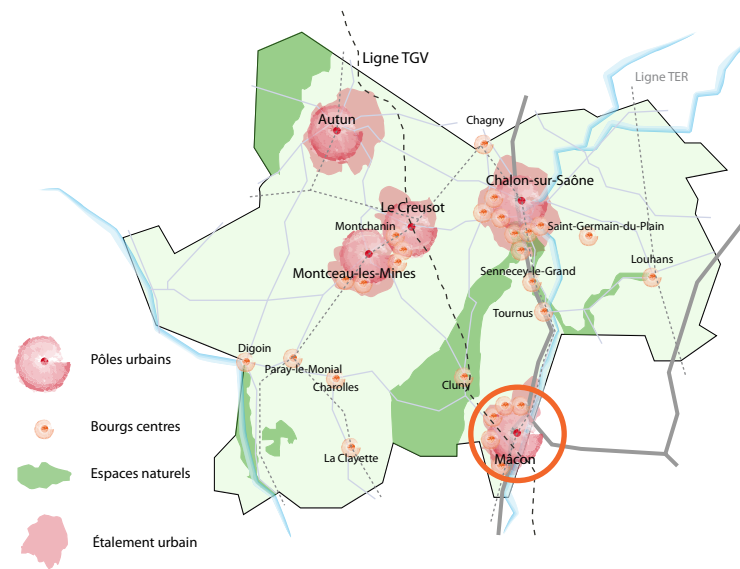
L'agriculture intensive utilise également des terres plates et fertiles.

Les idées sous-jacentes :

A l'inverse de l'agriculture maraîchère, l'agriculture intensive se caractérise par la monoculture et par l'utilisation de machines. Ce type d'agriculture peut être réalisé sur de très grandes surfaces. Il consomme généralement une grande quantité d'engrais phosphatés sources de pollutions et une quantité non négligeable d'eau. Le bocage est source aussi d'une biodiversité riche qui ne subsiste pas lors du passage à l'agriculture intensive.

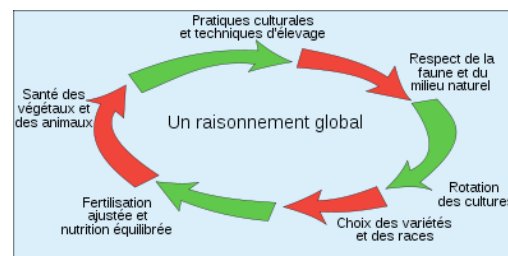
L'agriculture intensive est aussi structurante pour les paysages que le bocage, ou le maraîchage et ne constitue pas une réserve de terrains à bâtir.

Dès lors, comment à la fois protéger cette activité et la renouveler pour maintenir un dynamisme économique dans les campagnes ?



Réponse : Mâcon

+ Bonus



Principes de l'agriculture raisonnée

Mots clefs

Pollution, agriculture raisonnée, paysage, emplois locaux, foncier



Pays, paysages et paysans



« Où est-ce ? »

Ce que l'on voit ?

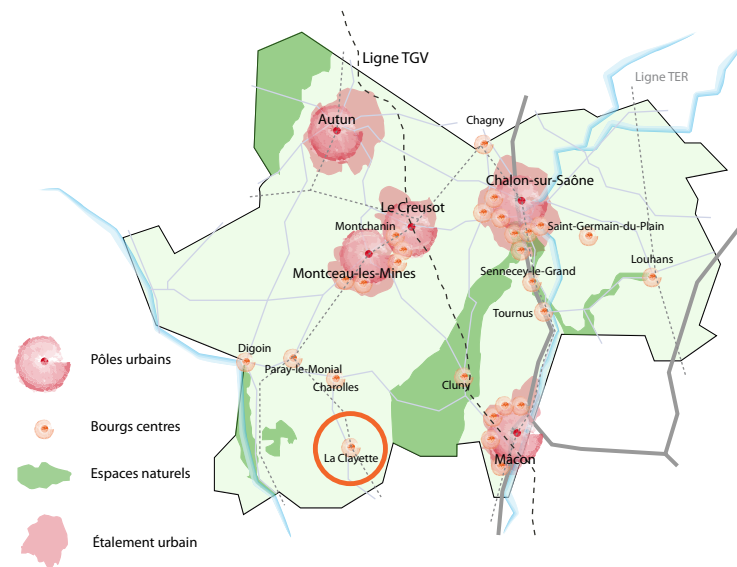
Le relief et la qualité des sols induisent un type d'agriculture précis comme la sylviculture ou le pâturage. Les paysans (dans le sens artisans du sol) forment et entretiennent le paysage. C'est leur outil de travail quotidien.

Les idées sous-jacentes :

Entre 2000 et 2010, une exploitation agricole sur quatre a disparu. Les terres sont alors souvent reprises par des exploitations voisines souhaitant s'agrandir. Par conséquent, la superficie moyenne des fermes françaises a augmenté de 30 % en 10 ans tandis que le nombre de chefs d'exploitation a diminué de 20 %. Aussi l'attention à porter sur la manière d'urbaniser le territoire doit garantir à ces artisans du sol des conditions d'exploitation agricole pérennes.

Mots clefs

Compacité, maintien des conditions d'exploitation agricole



Réponse : Sur la route entre Matur et La Clayette

Bonus

DUFUMIER M., Les Cahiers de l'École de Blois, N°9, Terres Cultivées, Les agriculteurs : «Jardiniers du paysage?», Paris, Éditions de la Villette, 2011.







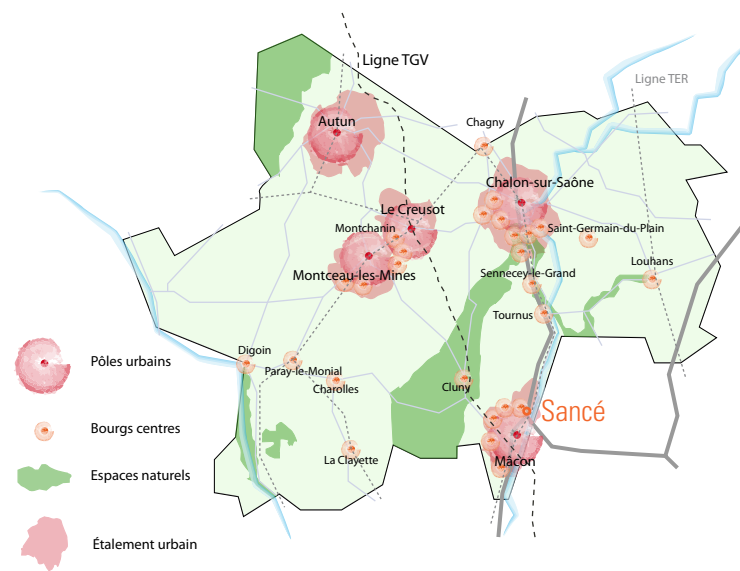
« Où est-ce ? »

Ce que l'on voit ?

Le conflit d'usage entre activités agricoles et habitat est fort sur le territoire surtout à proximité de Mâcon (accessible en quinze minutes de voiture). Le passage piéton qui n'est pas en face de l'arrêt de bus illustre de façon éloquentes les modes de déplacement engendrés par ce type de développements périurbains.

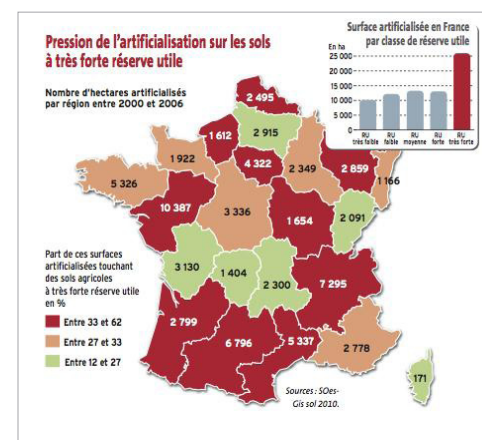
Les idées sous-jacentes :

En 10 ans, le prix du foncier agricole a augmenté de 25% en Saône-et-Loire. Cette augmentation accentue la pression financière pesant sur la transmission intergénérationnelle des exploitations, dont la surface est de plus en plus grande. Ces tendances mettent en avant les problèmes liés à l'installation des jeunes, au renouvellement des générations de paysans et à l'accès au foncier agricole.



Réponse : Sancé

+ Bonus

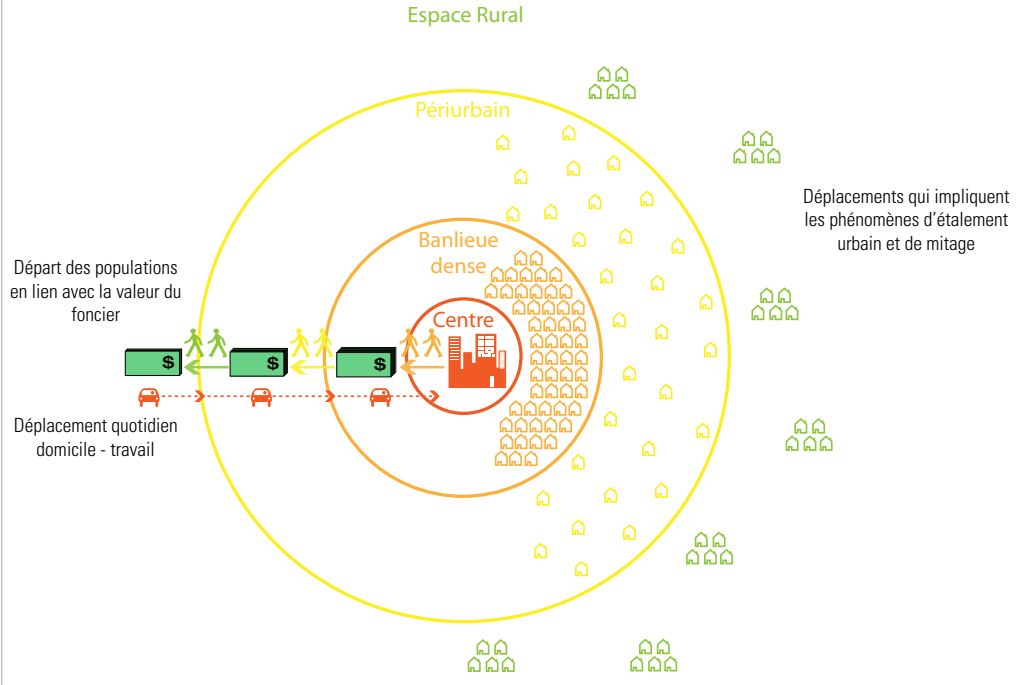


Mots clefs

Conflits d'usages, périurbanisation, étalement urbain, déplacements individuels motorisés



Phénomène et conséquence de l'étalement urbain



« Où est-ce ? »



Ce que l'on voit ?

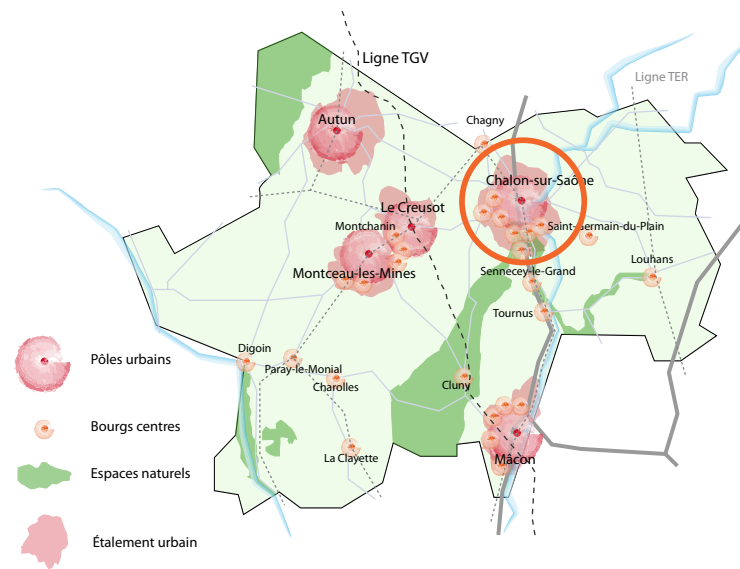
La conséquence d'un processus d'urbanisation qui repousse toujours plus loin les limites de la ville et qui engendre des déplacements pendulaires domicile/travail de plus en plus nombreux et de plus en plus longs. Cet étalement a rendu les ménages dépendants de leur automobile pour faciliter leurs déplacements.

Les idées sous-jacentes :

Nous avons affaire à une banlieue dense, une périphérie symbolique de l'étalement urbain et un espace rural caractéristique du mitage.

Les conséquences de ce schéma qui résume un problème à grande échelle sont l'artificialisation des sols, la pression foncière sur l'activité agricole, la précarisation et la dépendance à l'automobile pour se déplacer ...

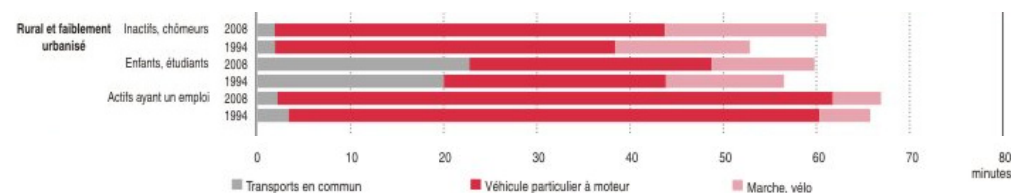
51 % des ménages périurbains ont deux voitures ou plus contre 20 % des ménages de centre-ville.



Réponse : Chalon-sur-Saône

+ Bonus

MANGIN D., *La Ville Franchisée - Formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, Éditions de la Villette, 2004.



▲ Temps de transport quotidien des personnes mobiles selon le mode - INSEE 2009

Mots clés

Étalement urbain, mitage, vulnérabilité énergétique, dépendance à la voiture



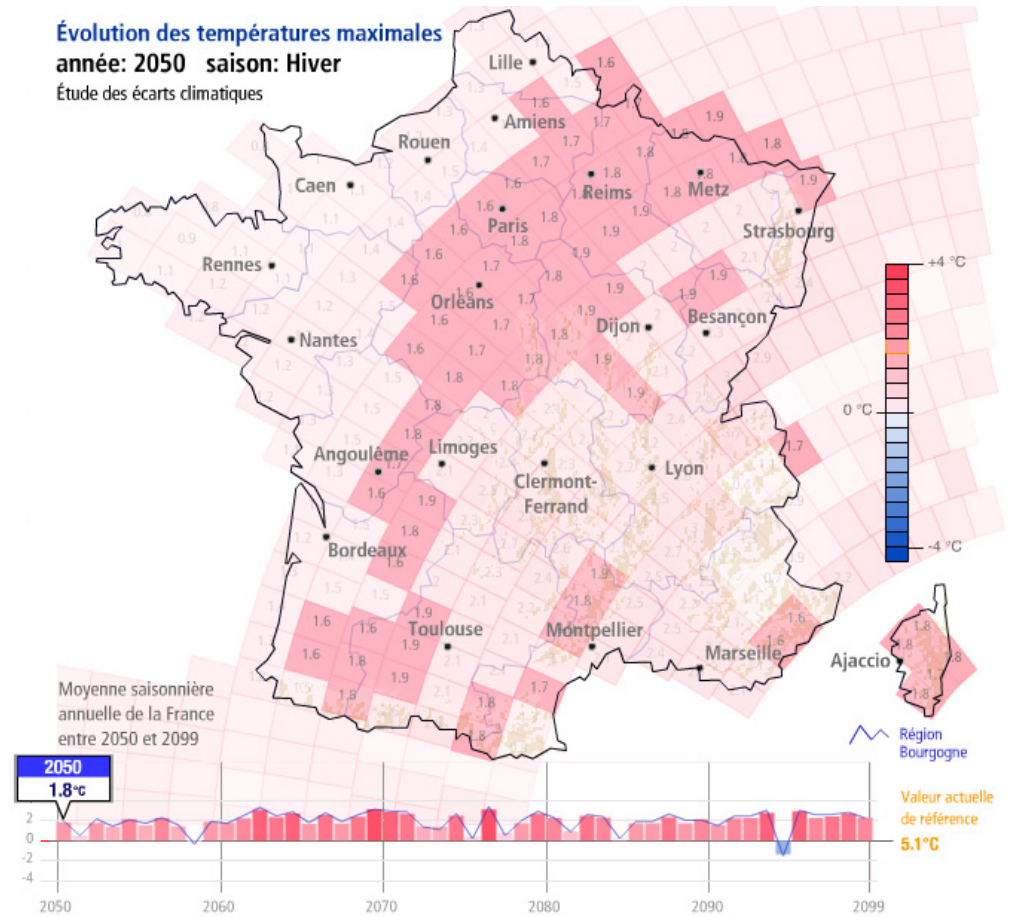
15 décembre 2011

Réchauffement climatique

Évolution des températures maximales

année: 2050 saison: Hiver

Étude des écarts climatiques





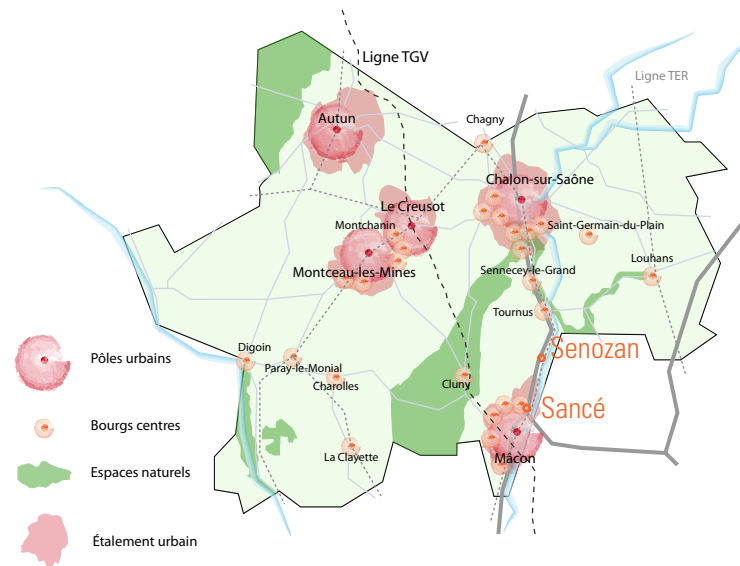
« Où est-ce ? »

Ce que l'on voit ?

Un prunus en fleur le 14 décembre 2011 à Senneché, conséquence tangible du réchauffement climatique destiné à convaincre les derniers climato-sceptiques ! On voit d'ailleurs sur la carte que d'ici 2050, les températures maximales hivernales augmenteront de 2°C en Bourgogne (selon le scénario modéré).

Les idées sous-jacentes :

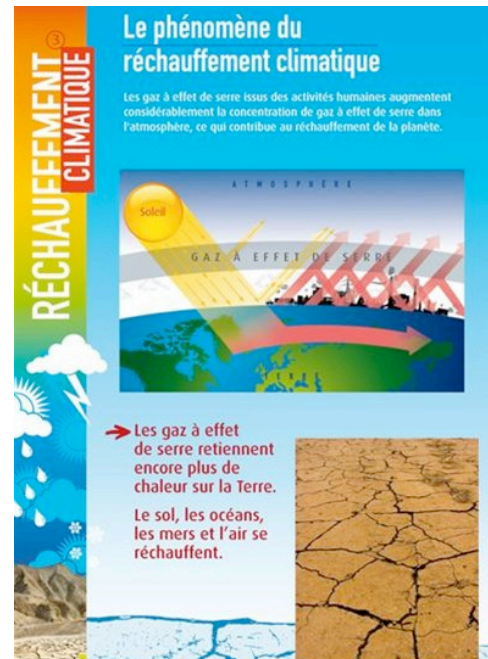
Les causes de ce réchauffement climatique sont l'effet de serre et les émissions de CO₂ liées pour grande partie au transport. Aussi urbaniser toujours plus loin, c'est augmenter les déplacements donc les émissions et contribuer au réchauffement...



Réponse : Sur la route entre Sancé et Senozan

Mots clefs

CO₂, réchauffement climatique, étalement urbain, déplacements individuels



+ Bonus

Projections climatiques de Météo France de 2050 à 2100 : http://climat.meteofrance.com/chgt_climat/simulateur/simclim



CONSOMMATION MONDIALE

ANNUELLE EN TONNES D'ÉQUIVALENT PÉTROLE (FIN 2009)

PÉTROLE
3 882 000 000
TONNES



34,7%

CHARBON
3 278 000 000
TONNES



29,3%

GAZ
2 653 000 000
TONNES



23,7%

NUCLÉAIRE
610 000 000
TONNES

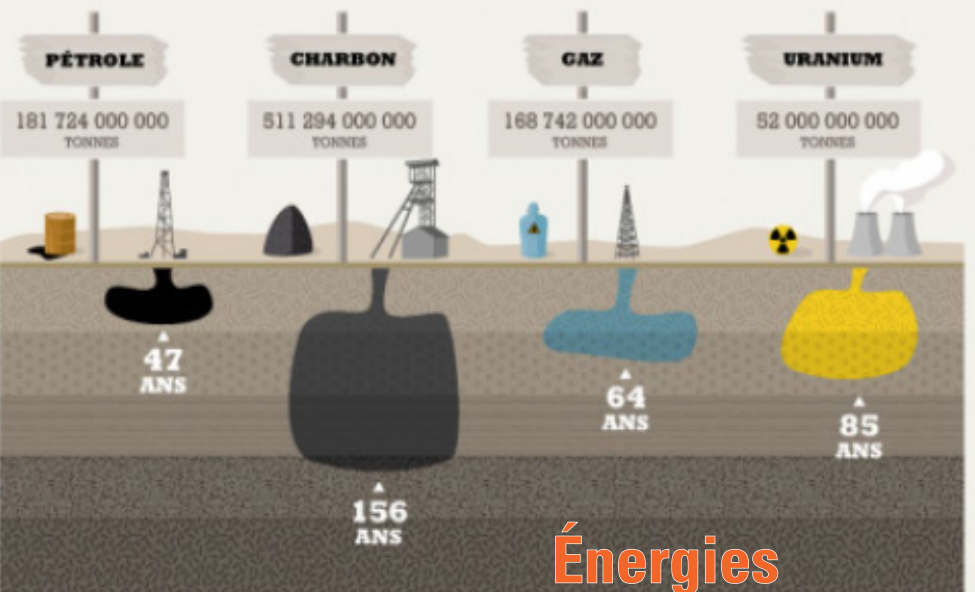


5%

RÉSERVES MONDIALES

COMBIEN DE TEMPS ENCORE ?

RÉSERVES PROUVÉES, EN TONNES ÉQUIVALENT PÉTROLE ET AU RYTHME DE LA CONSOMMATION ACTUELLE (2009)



Énergies



« Où est-ce ? »

Ce que l'on voit ?

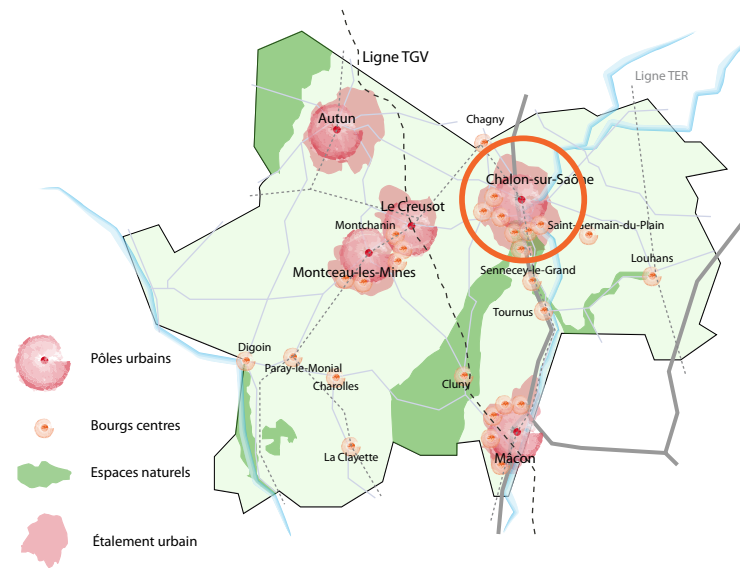
Le parallèle entre la maison utilisant l'énergie solaire grâce aux panneaux photovoltaïques et la voiture roulant grâce au pétrole voué à disparaître.

Un mode d'urbaniser le territoire dépendant des mobilités individuelles.

Les idées sous-jacentes :

Les bâtiments participent pour 43 % à l'énergie consommée en France et contribuent de manière non négligeable (22 %) à l'émission des gaz à effet de serre. Sans compter les déplacements inhérents à une localisation périurbaine. Une demande énergétique mondiale en progression de 1,6 % par an en moyenne alors que de nombreuses ressources (fossiles et autres) devraient être épuisées d'ici moins d'un siècle.

Une maison confortable, respectueuse de l'environnement, économe en énergie demande un coût d'investissement plus élevé qu'une maison traditionnelle mais c'est aussi un coût de fonctionnement moins important à terme.



Réponse : Chalon-sur-Saône

+ Bonus

Mots clefs

Étalement urbain, mitage, vulnérabilité énergétique, dépendance à la voiture



◀ DPE - diagnostic de performance énergétique vise à évaluer les consommations d'énergie des bâtiments existants et à construire, dans la perspective de la mise en œuvre du protocole de Kyoto.



Ville ou campagne ?



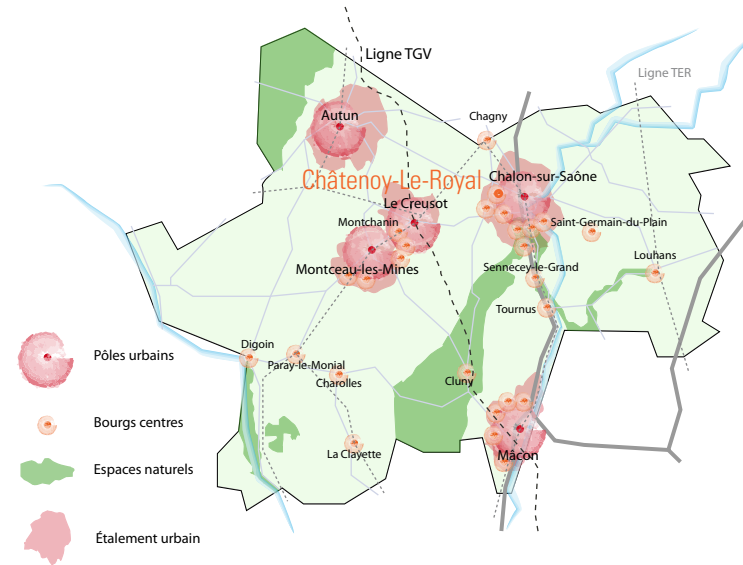
« Où est-ce ? »

Ce que l'on voit ?

Une projection aérienne des formes urbaines construites, une artificialisation des sols au détriment des zones agricoles où les revêtements urbains empêchent l'infiltration des eaux et gênent le rechargement des nappes phréatiques, un zoning selon les fonctions (habitat, activités, commerces).

Les idées sous-jacentes :

La ville dense et compacte autrefois favorisait les échanges entre les habitants, le vivre ensemble, alors qu'aujourd'hui, ces résidences pavillonnaires outre la consommation foncière et les déplacements individuels qu'elles génèrent favorisent de surcroît les phénomènes de ségrégation et d'entre-soi.

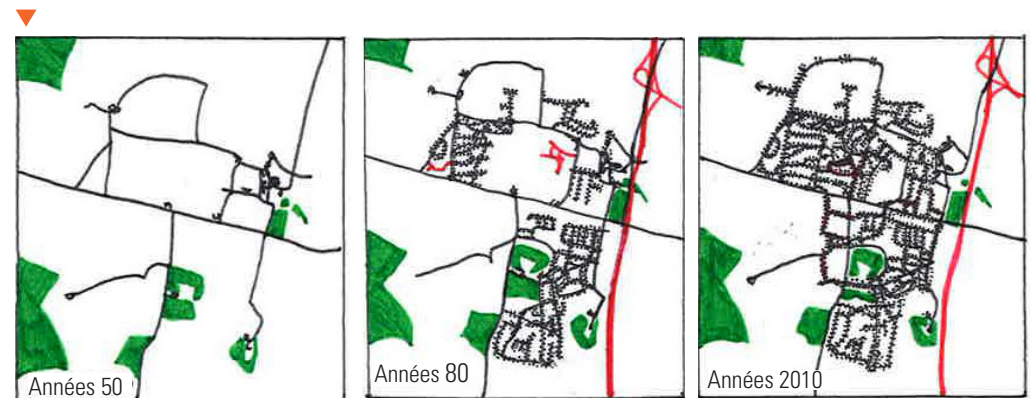


Réponse : Châtenoy-le-Royal

+ Bonus

MANGIN D., La Ville Franchisée - Formes et structures de la ville contemporaine, Paris, Éditions de la Villette, 2004.

Évolution de l'urbanisation de Châtenoy-Le-Royal



Mots clefs

Étalement urbain, paysage, entre-soi, ségrégations



Village - route



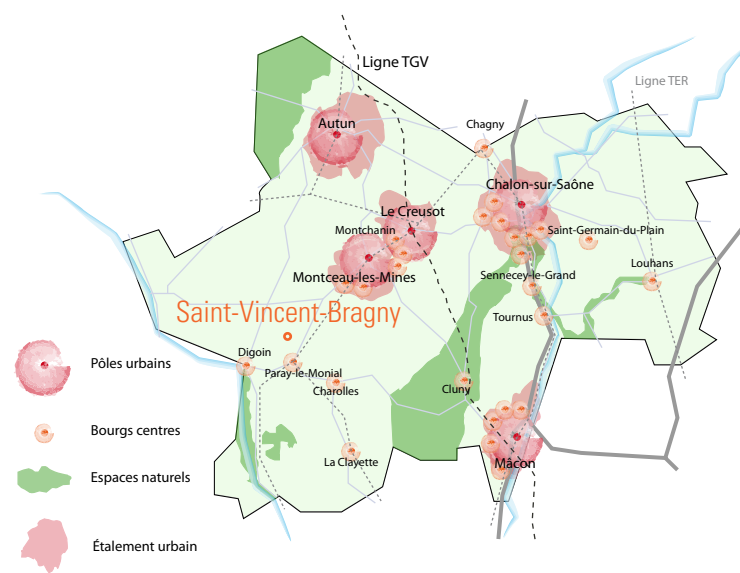
« Où est-ce ? »

Ce que l'on voit ?

L'urbanisation de part et d'autre d'une route en manière linéaire et continue qui forme un village-route sur plusieurs kilomètres de long.

Les idées sous-jacentes :

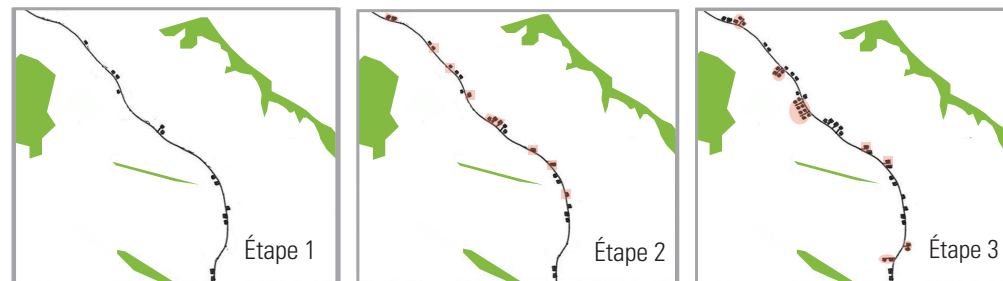
Outre l'atteinte au paysage, la consommation foncière, la pauvreté des échanges sociaux, les déplacements individuels et les pollutions diverses que génèrent ce type d'urbanisation, ces formes de développement font supporter un coût bien plus important à la collectivité que des développements plus compacts : coûts de mise en place et d'entretien des réseaux d'approvisionnement en eau et en électricité, coûts de collecte des déchets, des services de transports collectifs ...



Réponse : Saint-Vincent-Bragny

+ Bonus

Évolution typique de l'urbanisation aux alentours de Saint-Vincent-Bragny



Mots clefs

Étalement urbain, paysage, dépendance automobile, coûts



40



Frontière entre ville et campagne



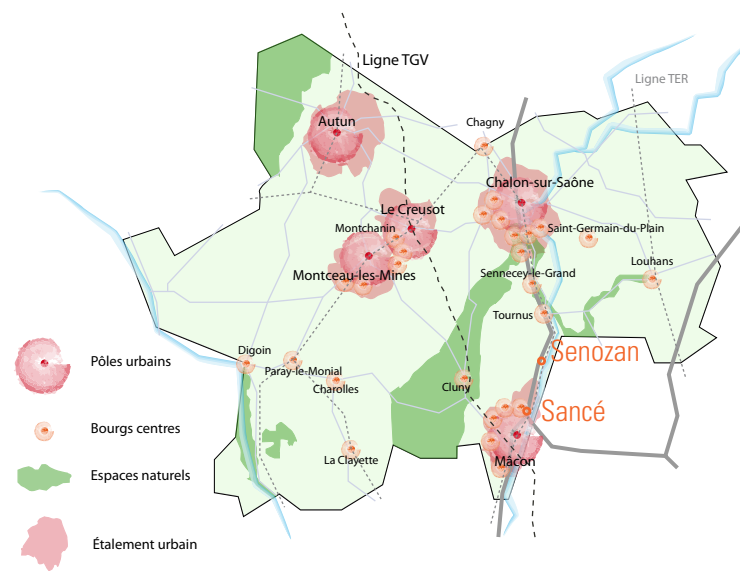
« Où est-ce ? »

Ce que l'on voit ?

Des limites nettes entre habitat et campagne sans traitements, qui ne fixent pas de limites intangibles à l'urbanisation.

Les idées sous-jacentes :

Ces photos posent une question primordiale qui est la suivante : «Où fixer les frontières de la ville ? Jusqu'à quelle limite d'urbanisation peut/doit-on aller ?» Concevoir la forme urbaine dans les emprises existantes en ménageant des espaces ouverts de qualité à travers par exemple des orientations d'aménagement spatialisées annexées au PLU est un outil possible. Remplir prioritairement les vides à l'intérieur des parties urbanisées (PLU) tout en ménageant des espaces ouverts de qualité aussi...



Réponse : Sur la route entre Sancé et Senozan

+ Bonus

Les Carnets Pratiques de l'IAURIF, Comment traiter les front urbains ? mars 2010

Une ligne de contact / une épaisseur / une perception réciproque ▼



Mots clefs

Franges, frontières, limites, traitement, réglemets

Des paysages banalisés





« Où est-ce ? »

Ce que l'on voit ?

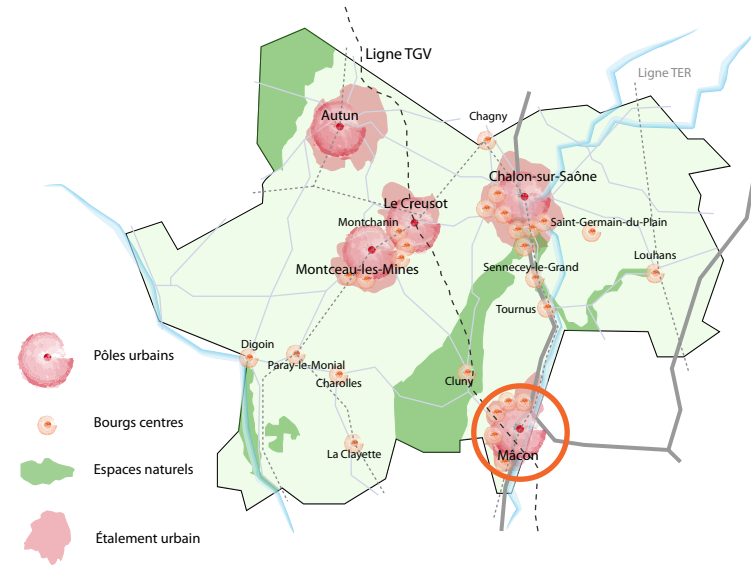
Des aménagements « pauvres », comme la piste cyclable sur la photo de droite.

Des enseignes hôtelières présentes autour de n'importe quel échangeur autoroutier de France... D'ailleurs rien ne permet de dire si la photo de droite est issue des visites de sites ou non...

Les idées sous-jacentes :

Ces images traduisent une banalisation et une anthropisation des paysages notamment ceux d'entrée de ville alors même que ce sont les portes du territoire. La banalisation c'est la généralisation, la suppression de toute marque distinctive. *« Les zones commerciales relèvent du banal car on ne les regarde pas. On les a façonné à l'échelle de la parcelle, sans vision globale. Elles occupent 14% du territoire français et la France est le deuxième pays européen en matière de superficie. »*

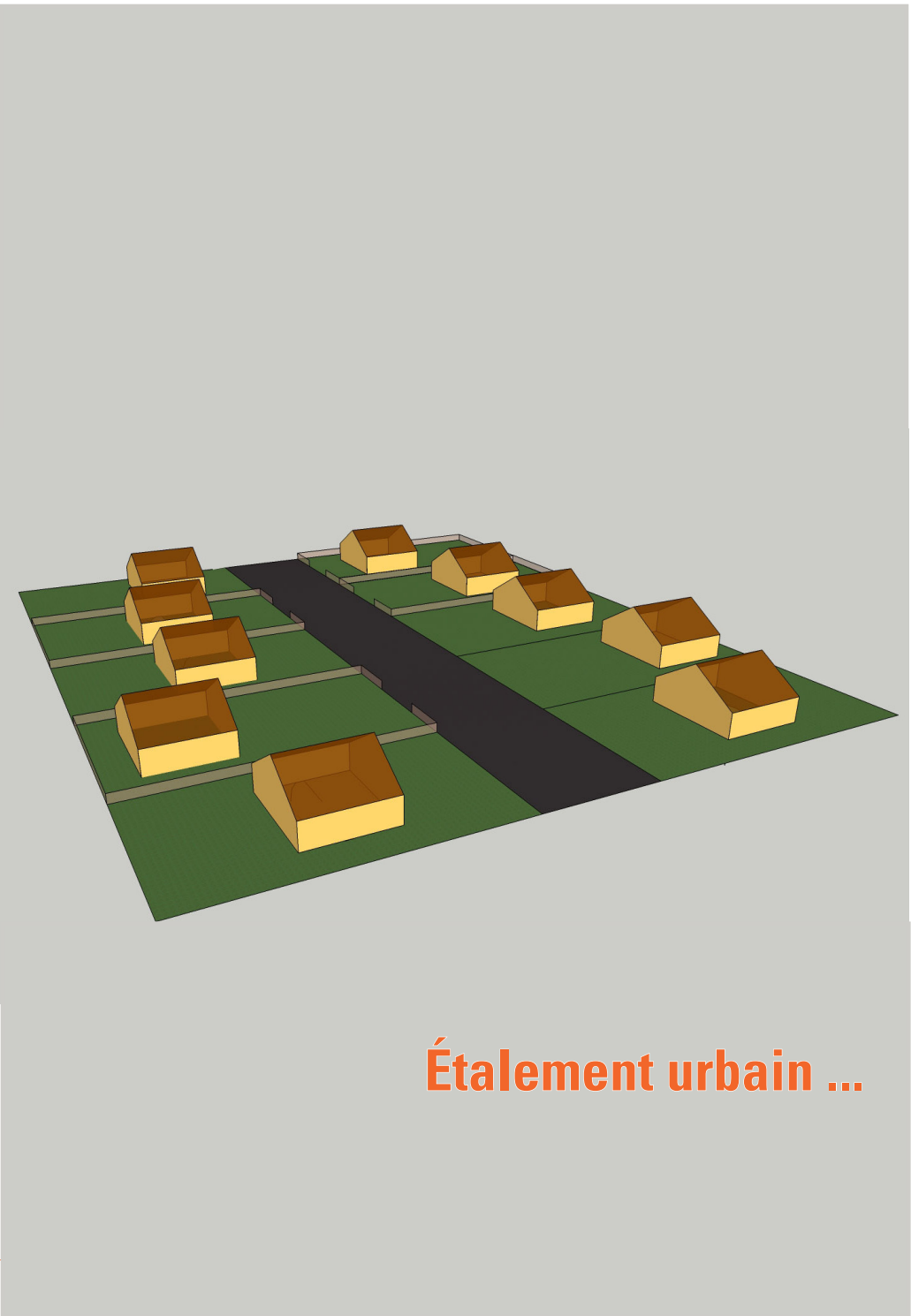
Plus largement, la banalisation des paysages au delà des entrées de ville et des zones commerciales concerne également les formes urbaines liées à l'habitat qui, quand elles se retrouvent de manière répétitives, créent une monotonie standardisante des paysages.



Réponse : Mâcon

Mots clefs

Paysages, banalisation, entrée de ville, lotissement



Étalement urbain ...



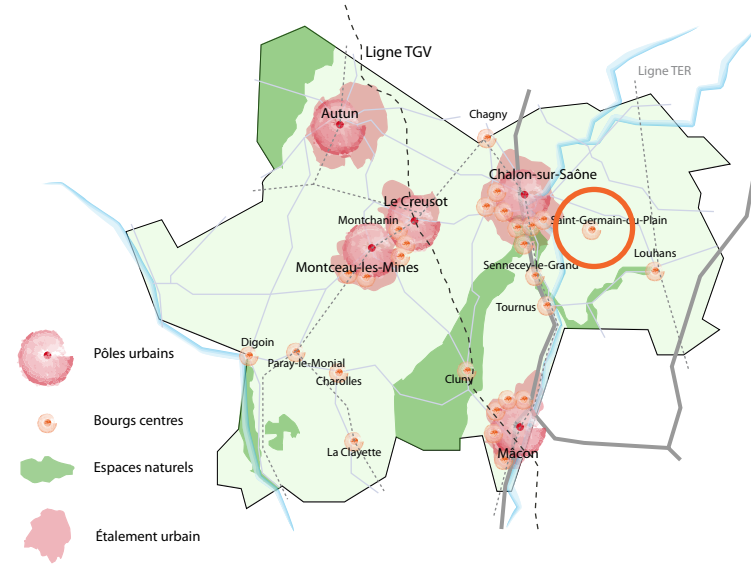
« Où est-ce ? »

Ce que l'on voit ?

Des maisons identiques les unes aux autres (matériaux, couleur...) certaines clôturées, d'autres pas (encore ?) une voiture stationnée devant le garage de chaque pavillon, des espaces engazonnés, des jeux d'enfants...

Les idées sous-jacentes :

Au delà de l'étalement urbain généré par ces formes urbaines dont les multiples incidences sur les milieux ont été évoquées précédemment, cette image interroge plus largement le cycle de vie de ces quartiers périurbains. A destination de jeunes ménages avec enfants, ce type de construction devient obsolète au bout d'une quinzaine d'années, quand les adolescents quittent le domicile parental, ce qui pose la question du renouvellement de ces formes urbaines dans une société à tendance vieillissante. En 2006, la crise des «subprimes» aux États-Unis a laissé des quartiers fantômes entiers derrière elle. Ces mêmes quartiers pavillonnaires habités majoritairement par des primo accédants.



Réponse : Saint-Germain-du-Plain

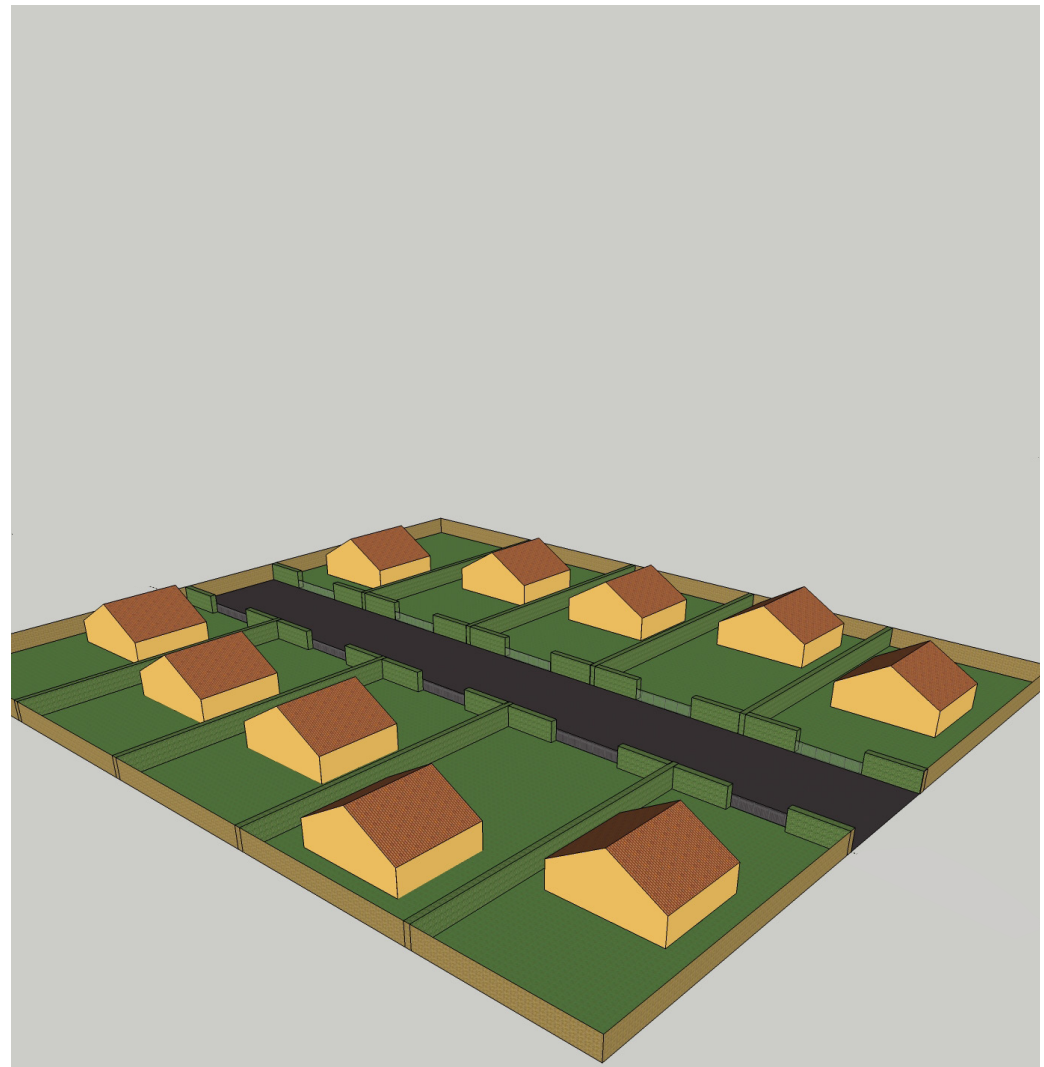
+ Bonus



◀ Conséquences urbaines de la crise des subprimes aux Etats Unis

Mots clefs

Paysages, réchauffement climatique, entre-soi, étalement, renouvellement



... et ses lotissements clôturés



« Où est-ce ? »

Ce que l'on voit ?

Des maisons en construction, encloses par des murets en parpaings, des climatisations réversibles (en Bourgogne ?), des constructions au centre de la parcelle en bordure de route.

Les idées sous-jacentes :

Le désir de campagne est bien ancré dans les mentalités. Pour autant, peut-on considérer qu'un potager, un carré de pelouse et un barbecue dans son jardin enclos récréent la campagne ? Le muret en parpaing contribue à le croire ou du moins à ignorer l'environnement alentour. Les compteurs électriques en bordure de parcelle destinés à n'être qu'encadrés dans des murets illustrent cette schizophrénie. Pour autant ce type de développement ne représentent pas plus la ville que la campagne.

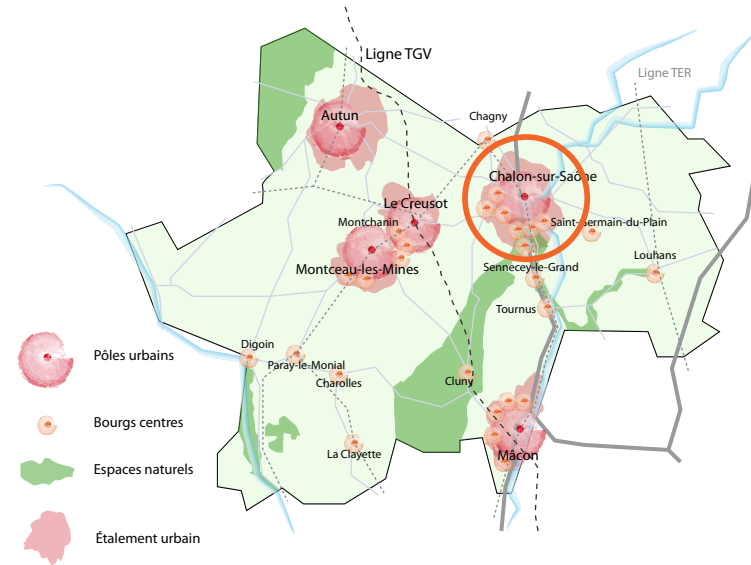


Mots clefs

Non-ville, non-campagne, entre soi



48



Réponse : Chalon-sur-Saône

+ Bonus



▲ Paradoxalement : « qu'il fait bon vivre à la campagne », derrière sa palissade !!